

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 69 (2007)

Artikel: 1859 : la mutinerie des Suisses de Naples
Autor: Blanc, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

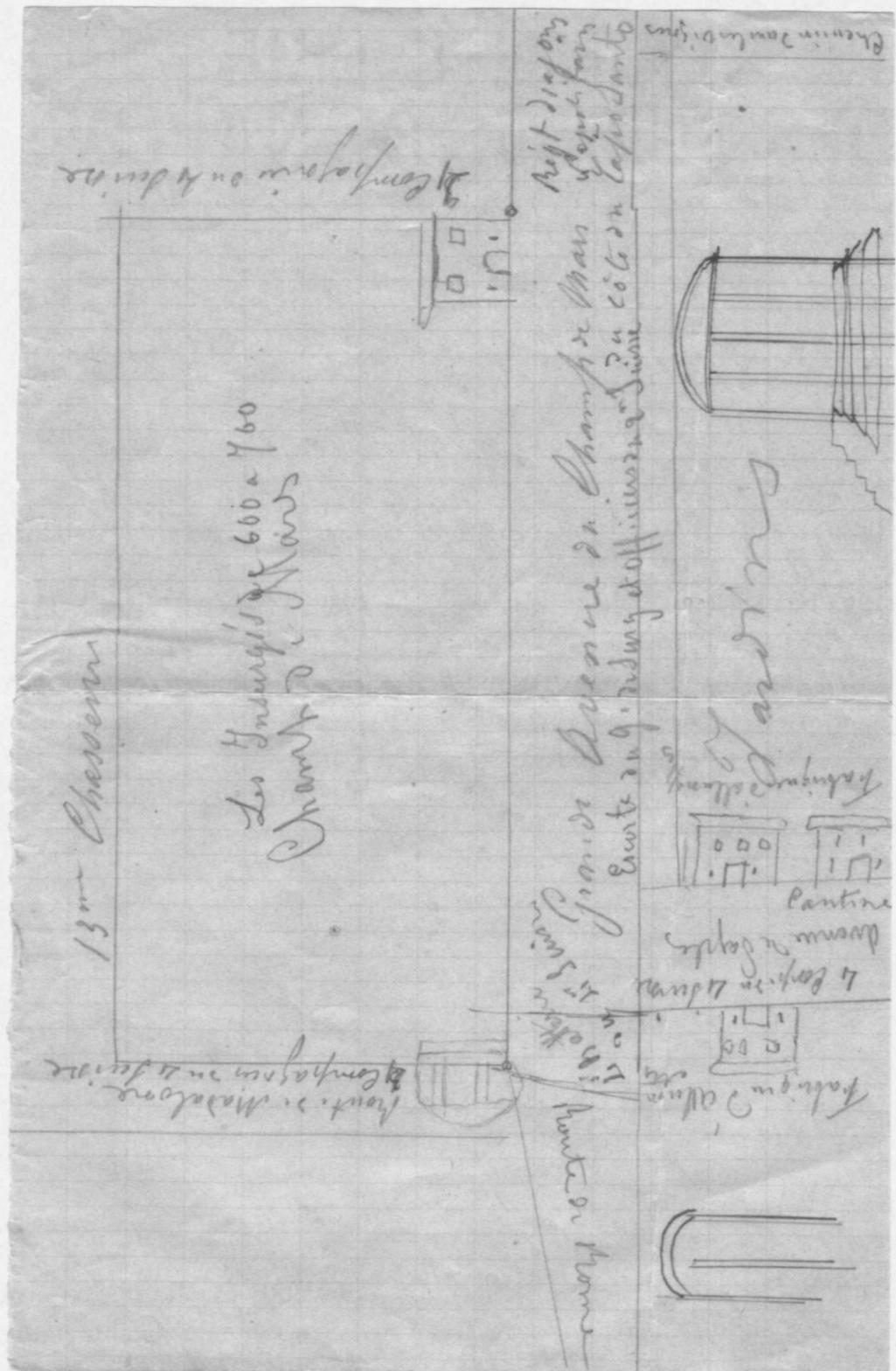
«PRESQUE TOUS NOS OFFICIERS AVAIENT PERDU LA TÊTE...»

1859: LA MUTINERIE DES SUISSES DE NAPLES

Sur la révolte qui entraîna le licenciement des soldats suisses au service des Bourbons de Naples, le récit inédit du lieutenant fribourgeois Georges de Vevey, témoin soucieux d'objectivité, prudent et modeste.

PAR FRANÇOIS BLANC

Natif de Corbières, François Blanc a obtenu en 2001 une licence en histoire moderne et contemporaine à l'université de Fribourg. Il travaille en qualité de collaborateur scientifique aux Archives de l'Etat de Fribourg.



Le Champ de Mars,
copie du plan – orienté au
Nord – de Georges de
Vevey par Hubert de
Vevey (AEF Fonds de
Vevey CA 362).

Près du terrain d'exercice
de Capodichino, où se
regroupèrent les mutins,
se trouvait une cantine.
Ils en assassinèrent le
tenancier, «lequel, pour
son salut, les avait large-
ment pourvus de vin et de
comestibles»

(AEF, SE carton Naples:
manuscrit trouvé chez le
capitaine Ignace de
Boccard, du 13^e
chasseurs, p. 13).

Au début de l'année 2004, M. François-Pierre de Vevey a déposé aux Archives de l'Etat de Fribourg un important fonds concernant sa famille et déjà en partie classé par son père, l'héraldiste et généalogiste Hubert de Vevey. Parmi les dix mètres linéaires de documents réunis, remontant jusqu'au XIII^e siècle, notre attention fut attirée par une des pièces répertoriées depuis leur dépôt: la copie d'un récit relatant la mutinerie des régiments suisses au service de Naples, les 7 et 8 juillet 1859. L'original de ce texte se trouve à la Bibliothèque cantonale et universitaire¹, et Albert Maag, dans son ouvrage de référence sur le sujet, l'utilise déjà. Il ne s'agit donc pas vraiment d'une découverte, mais ce texte à notre connaissance n'a jamais été publié tel quel; au surplus, il nous donne l'occasion d'attirer l'attention sur un riche et intéressant fonds de famille.²

LES RÉGIMENTS SUISSES AU SERVICE DE NAPLES

Les relations entre Naples et la Suisse n'acquièrent une certaine régularité qu'avec la montée des Bourbons d'Espagne sur le trône des Deux-Siciles, au XVIII^e siècle. Dès 1734, Charles III entretient quatre régiments suisses, nombre que son successeur Ferdinand I^{er} ramène plus tard à deux par souci d'économie. Durant les guerres napoléoniennes, quelques mercenaires helvétiques suivent Ferdinand dans son exil sicilien, tandis que d'autres servent Murat, promu roi de Naples. A leur retour, les Bourbons manifestent le désir de raviver les anciens liens avec notre pays. Cette volonté aboutit entre 1824 et 1829 à la signature de quatre nouvelles capitulations, pour la levée d'autant de régiments; soit avec Lucerne, Uri, Unterwald et Appenzell en 1824 (1^{er} régiment), Fribourg et Soleure en 1825 (2^e), Valais, Schwytz et Grisons en 1826 (3^e), Berne en 1829 (4^e). Ces troupes deviennent rapidement un des piliers du régime, s'illustrant notamment dans la répression des révoltes populaires de 1848-1849.

La naissance de la Confédération helvétique change radicalement la donne. Le nouveau pouvoir fédéral n'apprécie guère que des soldats suisses, enrôlés sous une bannière ornée de couleurs nationales et cantonales, combattent pour un régime despote réprimant les justes aspirations du peuple italien. L'article 11 de la Constitution fédérale de 1848 interdit donc la conclusion de nouvelles capitulations militaires. Et dans la foulée

¹ Voir notamment BCUF LE 7, Lettre d'Emmanuel de Beaumont à Rodolphe de Segur du 5 mai 1859. Document copié par l'auteur en 1860. Les deux dernières pages sont cependant intercalées par des personnes bien intentionnées à un rapide survol des soldats suisses. On voit que le général en question est nommé au poste d'intendant. Consultable avec l'autorisation écrite du dépositaire.

² BCUF LE 7, Dossier de Buman.

² AEF Fonds de Vevey, répertoires Ro 16.1, 16.2 et 16.3. Consultable avec l'autorisation écrite du dépositaire.

Berne tente de casser celles déjà existantes, surtout via l'interdiction du recrutement. Fribourg lui emboîte le pas en décidant, le 6 juin 1849, que «les enrôlements pour le service de Naples, qui avaient été suspendus dès le 9 mars 1849, ne pourront plus recommencer».³ Le décret du 20 septembre 1851 précise les peines encourues par les contrevenants, recruteurs d'abord, mais aussi engagés: «Celui qui s'enrôle dans un service militaire étranger qui s'alimente par voie de recrutement, est passible de la privation de ses droits politiques pendant cinq ans. Cette disposition est applicable aux citoyens qui partent comme officiers pour le même service.»⁴ Mais d'autres cantons, plus intéressés au maintien des régiments étrangers, freinent ces mesures. Et, surtout, le flot des volontaires ne se tarit pas, au point que quelques officiers créent en 1850, à titre privé, une nouvelle unité, le 13^e bataillon de chasseurs. Berne se résout donc à patiemment attendre l'expiration légale de la dernière des capitulations, en 1859. A cette date, les événements de politique intérieure italienne facilitent et précipitent la dissolution des régiments suisses.

Car le début de la campagne franco-piémontaise pour la libération de l'Italie fait ressortir le rôle des soldats suisses présents dans ce pays. L'opinion publique italienne les considère – avec raison – comme d'importants soutiens des régimes réactionnaires opposés à l'unification de la péninsule. Notre pays subit les foudres de la presse transalpine, et ses ressortissants civils établis dans le Nord de l'Italie, craignant pour leur sécurité, réclament l'appui de leur patrie d'origine. En réponse à leur demande, le Conseil fédéral fait diffuser par ses consuls un texte – daté du 6 juin 1859 – dénierant tout caractère officiel aux troupes capitulées, qui doivent désormais n'être considérées que comme des entreprises privées. Par malheur, les troupes helvétiques du pape réduisent à néant cet effort d'apaisement en provoquant un bain de sang, tout juste deux semaines plus tard, lors de la reprise de la ville de Pérouse en rébellion contre le souverain pontife. La haine contre les Suisses est donc bien vivace à ce moment-là, et c'est dans ce climat que va bientôt éclater la mutinerie au sein des régiments stationnés à Naples.

³ *Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés et autres actes publics du gouvernement du canton de Fribourg*, année 1849, vol. 24, Fribourg 1850, p. 138.

⁴ *Ibid.*, année 1851, vol. 26, Fribourg 1852, p. 156.

Le 15 juin 1859 expire la dernière des capitulations en vigueur. En prévision, le Conseil fédéral décide, le 27 mai, de faire supprimer les armoiries nationales et cantonales des drapeaux des régiments au service de

Naples. Il en instruit les cantons concernés et son représentant sur place, qui entament les démarches nécessaires. Malgré les réticences de quelques officiers supérieurs, les emblèmes nationaux et cantonaux sont remplacés par des fleurs de lys le 5 juillet. Le 7 au soir, des hommes des 2^e et 3^e régiments s'emparent par la force de leurs drapeaux, puis de celui du 4^e régiment. Après un crochet par la résidence royale de Capodimonte, le cortège des mutins se rend au Champ de Mars. Au petit matin, les troupes loyalistes encerclent les insurgés, et après un court mais violent engagement les contraignent à la reddition. Les raisons de la révolte ne sont pas clairement établies. En apparence, les soldats se rebellent à cause de la mutilation de leurs drapeaux, ainsi que de la dureté du métier et de la tyrannie des officiers. En réalité, il semble bien plutôt que quelques meneurs œuvrent depuis longtemps déjà pour la cause de l'unification italienne⁵; en soudoyant certains soldats, en exploitant la naïveté de certains autres, ils provoquent ce soulèvement qui bientôt conduit au licenciement des troupes suisses, facilitant ainsi la prochaine invasion du royaume par Garibaldi.

Le 8 juillet en effet, Carlo Filangieri, à la fois ministre de la guerre et partisan d'une alliance avec le Piémont, convainc d'abord le jeune roi François II (1859-1861) du danger de conserver des soldats capables de tels comportements; puis il persuade ces mêmes soldats, par l'octroi d'une généreuse prime de départ, de retourner dans leur patrie. Le résultat est immédiat: le lendemain, 850 hommes des deux unités incriminées s'embarquent pour Marseille. Le 15, Berne envoie auprès de François II le colonel Caspar Latour, dont la mission consiste à faire abolir le qualificatif «suisse» apposé aux régiments, et à obtenir le rapatriement du plus grand nombre possible de ses compatriotes. Appuyé par le Conseil fédéral, par les ambassadeurs français et anglais, par les patriotes italiens, et malgré la résistance des officiers, Latour obtient rapidement le licenciement des régiments. Le 1^{er} septembre, le dernier convoi des candidats au retour prend la mer pour Marseille. En tout, environ 7400 hommes quittent le service des Bourbons, mais certains se réengagent, qui dans la Légion étrangère, qui à Rome, qui pour Victor-Emmanuel, tandis qu'une poignée de leurs collègues forment la base de trois nouveaux bataillons étrangers du roi de Naples, qui se battront contre Garibaldi avant d'être à leur tour remerciés au début de 1861.

⁵ Voir notamment BCUF LE 7, lettre d'Emmanuel de Goumoëns à Rodolphe de Steiger, du 3 mai 1861. Goumoëns, capitaine grand-juge au 4^e régiment en 1859 (MAAG 1909, p. 708), se plaint que toute enquête fut rendue impossible, entravée par des personnages haut placés et favorables à un rapide renvoi des soldats suisses: «On sentait que le procès mettrait au jour une série d'infamies, compromettant une quantité de personnes haut placées.» Il accuse notamment le ministre de la guerre Filangieri - «les prisonniers n'ont jamais craint un jugement; ils étaient sous main rassurés par Filangieri et consorts» - et «le commissaire fédéral, cette canaille de Latour (pax mortuis), ... homme de Mazzini...; sous main il excitait les soldats à la révolte.»

* Hubert de Boccard (1835-1908) s'engage à Naples une année avant Georges de Vevey. En 1864, il se fait chercheur d'or en Australie et en Nouvelle-Zélande. Rentré en Suisse, major dans l'armée, il participe notamment à l'internement des Bourbakis en 1871. Il travaille à la construction du barrage de la Maigrauge, puis comme secrétaire au Département de l'instruction publique. *Etrennes fribourgeoises* 1909, pp. 94-98

L'auteur du récit publié ci-dessous se nomme Georges de Vevey. Il naît à Estavayer-le-Lac le 5 octobre 1835. Son père, Laurent-Béat (1787-1837), est officier dans l'armée cantonale, député au Grand Conseil et siège au Conseil communal d'Estavayer-le-Lac. Malgré les risques encourus, Georges s'embarque pour Naples à l'âge de 20 ans. Le 18 décembre 1855, il apparaît comme deuxième sous-lieutenant dans un état nominatif des officiers du 2^e régiment, dit de Sury. Un passeport pour Paris délivré quelques années plus tard, en 1860, nous le décrit grand de 5 pieds 9 pouces (1,77 m), avec des cheveux et des sourcils châtains, une barbe et des yeux bruns, un visage et un menton ronds, un nez ordinaire, une petite bouche, un front bas, sans signe particulier.⁶

UN NOTABLE STAVIACOIS

Des quatre années qu'il passe en Italie, un seul fait marquant semble briser la routine de son service: un duel contre l'un des deux officiers qui suivront les mutins au Champ de Mars, le deuxième sous-lieutenant Aloys de Reding, du 3^e régiment. C'est Hubert de Boccard*, premier sous-lieutenant au 2^e régiment, qui nous apprend cet incident: «Reding... en grand bête s'est trouvé au milieu du carré des révoltés au moment où on leur tirait dessus, il faisait des sauts de carpe et se trouvait fort mal à son aise. L'animal n'avait pu s'échapper, il n'eut aucun mal. C'est le même de Reding qui s'était battu en duel avec Georges de Vevey et qui fut cause que les acteurs et témoins de ce duel... ont été condamnés à 2 mois de fort St-Elme.»⁷

Le 1^{er} septembre 1859, toujours titulaire du même grade, Georges de Vevey s'embarque avec la majorité de ses camarades vers la France. Selon toute vraisemblance, il n'est pas l'unique officier vanté par le consulat de Marseille pour n'être pas rentré par ses propres moyens au pays, mais compte plutôt parmi ceux qui ont abandonné leurs hommes.⁸ De retour en Suisse, il s'installe d'abord chez son frère Béat-Laurent (1837-1917) à Estavayer-le-Lac, sa ville d'origine, sans que le décret du 20 septembre 1851 ne donne lieu à la moindre application pratique. Peu après, il entame une nouvelle carrière militaire, dans l'armée suisse cette fois. Il est nommé dans l'infanterie fribourgeoise, premier sous-lieutenant au 56^e bataillon le 1^{er} juin 1860, lieutenant le 18 mars 1863, capitaine au 39^e bataillon le 24 décembre de la même année. En 1866, la Direction de la guerre le propose au Conseil d'Etat pour le poste de capitaine aide-

⁶ AEF Fonds de Vevey CA 357.

⁷ BCUF LE 7, lettre de Hubert de Boccard à Eugène de Buman, février 1888, p. 16.

⁸ Cf. lettre du consul de Marseille du 8 septembre 1859 (Archives fédérales, E2 / 9001 / 1127, vol. 1).

major au 78^e demi-bataillon, précisant qu'il «compte parmi nos meilleurs capitaines quoique jeune encore».⁹ Il occupe ce dernier poste encore en 1868. L'année suivante, il n'apparaît plus dans l'*Annuaire militaire du canton de Fribourg*, mais on l'y retrouve en 1888 et 1889 à la tête de la 1^e compagnie du 16^e bataillon de Landsturm.

Entre-temps, il s'est marié, le 27 août 1866, avec Léontine Bondallaz (1843-1903), dont il aura trois enfants: une fille, Jeanne (1867-1925), et deux garçons qui meurent en bas âge, Béat-Henry (1869-1877) et Gaston-Henry-Florentin (1871). Le recensement de 1870 nous indique qu'il habite toujours Estavayer-le-Lac, rue de l'Eglise; dans la colonne «Profession ou condition» apparaît l'inscription «Rentier».¹⁰ Il vit en effet de sa pension du service napolitain, mais surtout de ses propriétés. De ses parents, il hérite en 1858 de nombreux biens immobiliers – pâtrages, prés, un chalet, une maison avec grange, etc. – sur les communes de la Tour-de-Trême et du Pâquier.¹¹ Comme son père, il occupe aussi une charge de conseiller communal.¹² Peut-être en visite dans ses terres gruériennes, il meurt le 19 juillet 1889 à Bulle, à l'Hôtel des Alpes. Eugène Waeber, propriétaire de cet établissement, annonce le décès à l'officier d'état-civil.¹³ Le corps ramené à Estavayer-le-Lac est enterré le 21 juillet.¹⁴

C'est Eugène de Buman*, premier-lieutenant à Naples dans le 2^e régiment, qui demande à Georges de Vevey de réunir ses souvenirs. Etant lui-même en congé en Suisse à l'été 1859, il récolte des témoignages sur un sujet qui provoque, en effet, de violentes polémiques.

Simultanément aux faits, bien sûr, les organes de presse des radicaux et des conservateurs s'affrontent à propos du service étranger.¹⁵ Encore une décennie plus tard, lorsqu'un certain Auguste Meylan, mutin en 1859, puis rédacteur au *Nouvelliste vaudois*, organe du parti radical, se remémore ses compagnons «défendant toujours fièrement cette détestable cause» et leur «révolte contre une discipline de fer»¹⁶, il se trouve un de ses anciens camarades, nommé Grandgirard, pour aussitôt réfuter ses assertions et défendre l'honneur des régiments, en soulignant le réel attachement des hommes à leurs emblèmes.¹⁷ Même en 1885, après une réunion des anciens officiers au service de Naples tenue à Berne et Münsingen les 19 et 20 juin (Georges de Vevey y participe), quand Eugène de Buman pro-

*Eugène de Buman (1831-1890) s'engage à Naples à l'âge de 19 ans, après des études au collège Saint-Michel, puis à Vaux (F) et Soleure. Rentré à Fribourg en 1859, il devient géomètre-arpenteur (1862-1871), puis commandant de la gendarmerie cantonale (1871-1884). Membre de l'Etat-major fédéral dès 1861, il organise dix ans plus tard les secours aux Bourbakis internés à Fribourg, et termine sa carrière comme colonel. *Etrennes fribourgeoises* 1891, pp. 81-84; AF 68 (2006), p. 83

⁹ AEF Chemises du Conseil d'Etat, 29.06.1866.

¹⁰ AEF DI IIa 230, p. 333.

¹¹ AEF Fonds de Vevey CA 359.

¹² AEF Généalogies diverses 415, p. 104.

¹³ AEF EC I 1650, Etat civil d'Estavayer-le-Lac, décès B, f. 1.

¹⁴ AEF RP microfilm 7541, Estavayer-le-Lac, décès, 1878-1913, p. 63.

¹⁵ Voir à ce propos MARADAN / TORNARE 2001.

¹⁶ MEYLAN 1868, p. 44 et 58.

¹⁷ GRANDGIRARD 1869, p. 103.

* Alphonse von der Weid
(1817-1888),
capitaine au 2^e régiment,
puis à Fribourg
administrateur de l'hôpital
des Bourgeois
et de l'orphelinat
MAAG 1909, p.744

pose de publier son compte-rendu¹⁸ de cette anodine rencontre, le comité d'organisation lui répond qu'il «croit ne pas devoir se mettre officiellement de la partie pour la publication de votre manuscrit, qui aurait alors un caractère quasi officiel», car «officieusement le ministre d'Italie s'était informé au Palais, quel avait été le but de notre réunion.»¹⁹

LE QUESTIONNAIRE DU COLONEL EUGÈNE DE BUMAN

Eugène de Buman écrit donc à Georges de Vevey, le 15 février 1888, pour obtenir sa version des faits:

«Mon cher de Vevey, j'ai bien regretté, lorsque vous êtes venu à Fribourg pour l'enterrement du Capit. A. Von der Weid*, de n'avoir pu vous servir la main et causer un moment avec vous comme je l'eusse désiré. (...) J'aurais particulièrement tenu à vous voir un moment, pour vous demander q.q. renseignements sur la malheureuse mutinerie de nos Régiments à Naples les 7 et 8 juillet 1859 et sur les dernières journées du noble 2me Régt. Hubert Boccard m'en a déjà donné et comme il ne se souvient pas de tout, il m'a dit de m'adresser à vous, qui vous trouviez ce soir là présent à l'affaire en tenue civile. Je tiendrais à recueillir, pendant qu'il existe encore des témoins, tous les détails de cette affaire et du licenciement qui s'en est suivi, non pas que je veuille les publier (ils ne sont pas suffisamment honorables) mais pour pouvoir à l'occasion répondre à certains individus qui peuvent par trop dénaturer les faits, et dénigrer les Régiments.

«Auriez-vous donc l'obligeance, vu l'impossibilité où je me trouve d'aller à Estavayer, de tâcher de reconstituer vos souvenirs et me faire un petit historique de ces faits.

- «1) Quelles ont été les véritables causes de la mutinerie? Mauvais esprit? Menées et corruption de la part des sectaires vis à vis des soldats? Agissements publics ou occultes de la Confédération par son envoyé Latour, et par d'autres révolutionnaires? Fin des capitulations et changement ou modifications dans les armoiries des drapeaux?
- «2) Pourquoi les 2e et 3e régt. ont-ils été pour ainsi dire seuls à se révolter et non le 4e et le 13e bat.?
- «3) Les chefs de corps n'avaient-ils pas déjà q.q. temps auparavant

¹⁸ BCUF L 1102.

¹⁹ BCUF LE 7, lettre du colonel de Grenus à Eugène de Buman, 20 juillet 1885.

remarqué les allures suspectes de plusieurs sous-officiers et soldats, dont q.q. uns rentraient au quartier les poches garnies d'or et de billets anglais? N'a-t-on pas fait exercer une surveillance secrète sur ces soldats, en ville, par ces sous-officiers en bourgeois, notamment par Altermatt et Beck adjudants s.off.? Quelles mesures a-t-on prises en suite de leurs rapports?

«4) Comment a commencé la révolte au Carmine, dans les 4 Comp. d'élite? L'officier de garde était Ch. Raemy.* Qu'a-t-il fait? Quels étaient les principaux meneurs de la révolte au Carmine? (Rochat fourrier 1^{er} Voltigeur, Kappeler Capl. 1^{er} Gren., tambour Mathys...)

«5) Comment l'affaire s'est-elle passée à SS. Apostoli, en dehors et en dedans de la Caserne? Quel était l'Off. de garde? (Vogelsang Xav.?) Quels étaient les officiers présents au quartier ou au Café Carolina? Ou dans les environs qui ont assisté à l'affaire? Quelle a été leur attitude?

«6) Comment a-t-on pris les drapeaux dans la Chambre de Piquet? Savez-vous au juste comment on a enlevé les armoiries aux drapeaux, q.q. jours auparavant? Les uns disent que c'est le Colonel Candia** qui a fait faire cette opération par un tailleur du Régiment; d'autres prétendent que c'est la femme (concubine) de l'Adjudt. Beck qui a fait le coup en profitant du moment où l'Officier de garde (lequel?) était au Café Carolina.

«7) Que s'est-il passé dans la Caserne? Cris, coups de fusil, insubordination etc. Et le lendemain? Quelles mesures a-t-on prises? Les généraux Suisses ou Napolitains y sont-ils venus donner des ordres? A quel moment?

«8) Connaissez-vous les détails de la marche des révoltés sur S. Giovanni a Carbonaro (3^e Régt.) et de là par Foria sur S. Petito (4^e Régt.). N'y a-t-il pas eu q.q. officiers rencontrés qui ont été forcés de suivre la colonne, entre autres le grand p. lieut. Reding, dit Boeuf à la mode, du 3^e Régt., ou Steiger ou Sturler et Stettler du 4^e. Ce dernier aurait pu s'échapper.

«9) Que savez-vous du 3^e et 4^e Régt., de l'arrêt à Capo di Monte, de la nuit au champ de Mars et environs, et des brigandages commis. Enfin de la capitulation des révoltés. Quels sont les officiers qui se sont distingués ou ont agi en ces circonstances; le rôle joué par le 4^e, 13^e et la section d'artill. du 4^e.

«10) Qu'a-t-on fait des prisonniers? A quelle date a-t-on opéré le 1^{er} licenciement, de ceux qui ne voulaient plus servir. Comment s'est-il opéré?

* Charles de Raemy (1826-1912), engagé en 1850, reprend du service dans les bataillons étrangers après les événements de juillet 1859.
MAAG 1909, p. 680, et DHBS 1^{er} supplément, p.140

** François Julien Candia (1801-1867), participe aux combats de 1848-1849, est colonel dès 1859. Il avait acquis la bourgeoisie de Fribourg, mais sa lignée n'y est plus représentée.
MAAG 1909, p. 698

* Joseph Louis Balthasar Müller (1831-1904), de Fribourg, lieutenant à Naples, puis major dans l'armée piémontaise, titré baron avant 1888, établi à Naples. DHBS V, p. 37

** Antoine de Müller (1822-1873), études au collège St-Michel, puis ingénieur-géomètre. Benoît de DIESBACH et al., *Les Müller de Fribourg*, 1992, p. 77

«11) Quelles ont été les impressions générales des Officiers sur ces événements. N'y avait-il déjà pas alors des Officiers vendus ou suspects de l'être, à la cause de la révolution? (Muller*, Jongh Ed., Kamber, Vogelsang?)

«12) Qu'ont fait en ces circonstances nos Généraux Suisses? Sury, Wyttensbach, Wolf, Riedmatten, Schumacher?

«13) A quelle date précise a eu lieu le 2e licenciement à Portici en Septembre? Quelle est la date du licenciement de chaque régiment.

«14) Quels étaient les véritables motifs invoqués par les soldats pour cette révolte?

«Enfin je me recommande pour tous les détails que vous pourriez vous rappeler. Vous savez que en Mars j'étais parti en semestre pour ma santé, et que je ne suis revenu à Naples qu'après le licenciement, pour chercher mes affaires. Depuis je me suis mis en stage chez un commissaire arpenteur. En octobre 1859 je travaillais déjà à Botterens et à Gumevens avec le Commissaire Muller**, et je n'ai pas eu le temps de m'enquérir de rien. J'étais navré et honteux de cette triste fin de nos beaux Régiments, et de la tache faite à l'honneur proverbial des Suisses à l'Etranger.

«Voila bien de la besogne que je vous donne; j'espère que vous ne la refuserez pas. J'ai déjà écrit dans le même sens en Valais et ai reçu un long rapport du Lt. D'Allèves. Je vais écrire encore à Vieland, Goumoens, Wasecha, et autres, ainsi qu'au Général Schumacher, avec lequel je suis resté en relations depuis notre réunion de Münsingen, et que j'attends du reste un de ces jours chez moi. J'espère pouvoir avec tous ces matériaux compiler un compte-rendu exact de tous ces malheureux événements.

«N'ayant plus d'occupations publiques, et forcé de rester chez moi, je m'occupe de nos régiments; j'ai déjà établi l'état nominatif de tous les officiers suisses qui ont servi à Naples dans les 4e Régiment et 13e depuis 1825 à 1861, avec les dates de nomination, promotions, services, campagnes, décorations, retraite ou démissions, morts, etc. etc. Idem, l'état de tous les généraux napolitains de cette période. J'ai fait faire aussi la Collection complète des portraits photographies de tous nos généraux Suisses à Naples et je continue à recueillir tous les ouvrages qui ont paru, concernant nos Régiments et nos Officiers. On pourra avec cela faire une bonne histoire de nos régiments complétant celle de Rod. Steiger qui ne comprend que la période de 1825 à 1848.

«Dans l'espoir que vous voudrez bien m'aider dans mes recherches, je vous prie de bien vouloir accepter mes remerciements anticipés, et je vous offre mon cher De Vevey, mes amitiés et mes cordiales salutations. Votre bien dévoué (Sig.) Eug. de Buman, Colonel.»

Trois semaines plus tard, le 6 mars 1888, Georges de Vevey envoie d'Estavayer sa réponse. En voici la transcription écrite par Emmanuel de Vevey en 1910 – sur la base de l'original conservé à la BCU:

«Mon cher de Buman, je vous envoie enfin les quelques détails que vous me demandez. J'ai fait de mon mieux d'après mes souvenirs déjà un peu lointains, sur la triste fin de nos régiments suisses à Naples. Je désire qu'ils puissent vous être de quelque utilité. J'ai fait quelques questions à Grangier*, lequel m'a envoyé quelques notes au crayon que je joins aux miennes. J'espère que votre santé s'améliorera de jour en jour et je fais des vœux pour votre prompt rétablissement.»

Suit alors le récit de Georges de Vevey, que nous transcrivons tel quel dans les pages qui viennent (fond grisé).



* Philippe Nicolas Joseph Grangier (1833-1896) s'engage à l'âge de 16 ans, une fois ses écoles terminées. Sergent, il aurait dû passer officier en 1859... Rentré à Estavayer-le-Lac, il devient d'abord capitaine de bateau à vapeur sur le lac de Neuchâtel, puis tenancier de diverses auberges, et même fondateur d'une fabrique d'eaux gazeuses et d'une distillerie. En 1862, il se marie avec sa cousine Alphonsine Rey. Généalogie Grangier, ms, BCUF L 2015

Georges de Vevey, en uniforme de l'armée suisse (AEF Généalogies diverses 415, p. 103b)
D'après les coiffes et les épaulettes, il est alors sous-lieutenant.

*Xavier Stanislas Théodore de Wuilleret (1827-1886), lieutenant dès 1850, ensuite major dans l'armée fédérale et secrétaire de préfecture et conseiller communal à Romont
MAAG 1909, p. 749

LE RÉCIT DE GEORGES DE VEVEY

N'étant pas de service, je me rendis quelques minutes après le rapport à St Apostoli pour y faire ces bonnes parties de tapettes. Je sortis de chez moi en civil, sauf mes pantalons militaires, dans les poches desquels j'y avais mis mon revolver et munitions. Je ne sais pourquoi depuis quelques semaines je ne sortais plus sans être armé. Après le rapport nous ne restâmes que 6 officiers, l'adj-major Théodore Wuilleret* et les quatre autres officiers (vous me permettrez de ne pouvoir vous dire leur nom, vous connaîtrez par mon petit récit le pourquoi).²⁰ Nous étions devant le café Carolina, quand nous voyons arriver au pas de course notre bien-aimé lieutenant Grosslique qui nous crie: «le Carmine en révolution». Notre première pensée fut que c'étaient les bourgeois, «non, nous dit-il, ce sont nos militaires.»

²⁰ Hubert de Boccard cite trois des officiers dont Georges de Vevey tait le nom: «Y avait-il ce soir-là au café de Carolina des officiers? Oui plusieurs. Le capitaine Edouard von der Weid, Musslin, Robert de Sury, Georges de Vevey en bourgeois, celui-ci à l'arrivée des révoltés s'est élancé sur eux le revolver au poing allant brûler la cervelle à un des grenadiers qui était en tête, le capitaine von der Weid l'a arrêté en lui disant: allez-vous donc nous faire tous massacrer. Lorsque je suis arrivé Georges de Vevey pleurait de rage en me racontant cela. En conséquence le peu d'officiers présents n'ont absolument pu rien faire ou voulu ne rien faire.» (BCUF LE 7, lettre de Hubert de Boccard à Eugène de Buman, p. 11)

L'adj-major Wuilleret fit aussitôt battre au piquet et aux sergents-majors; en une minute j'étais à la compagnie et envoyais immédiatement un soldat chercher mes habits militaires. Je revins au café Carolina où je retrouvai les quatre mêmes officiers. Trois minutes après, débouchent de quelques rues une masse de soldats tous armés, poussant des cris de sauvages. Les portes du quartier se ferment, les coups de fusil retentissent et transpercent les portes. La Carolina et son neveu ferment les portes du café; que faire! Nous passons par la cuisine et sortons par la porte donnant sur le Vico; cela fut fait en une seconde. Nous trouvons les portes du quartier grandes ouvertes et des masses de soldats entraient dans la cour, puis les portes se referment et les coups de fusil se font entendre avec un bruit épouvantable.

Tout à coup une porte s'ouvre et le sergent Grangier s'écrie: «on nous massacre, pas un officier, venez donc à notre secours»; ces Messieurs ne bougent pas. Je ne puis entrer, je suis en civil, que l'un de vous quatre me donne sa tunique, l'un se déboutonne pour me la passer, les trois s'y opposent: «de Vevey vous allez vous faire tuer»... «Eh! bien, j'y vais quand même.» L'un des quatre dit: «Je suis tout près de chez moi. Je vais prévenir ma

femme afin qu'elle n'aie pas peur.» Je ne le revis que bien longtemps après... Les trois autres partent pour aller prévenir le 4^e et le 13^e.

J'entre. Le sergent de garde Alforter de la 5^e compagnie est assis sur une chaise, couvert de sang, ayant reçu un coup de baïonnette à la tête et à la cuisse; un peu plus loin, c'est le sergent Grangier qui est couché à terre, il va être percé de coups, nous sommes assez heureux de le tirer de ce mauvais pas. Nos compagnies sont à leur poste dans la cour du quartier, la 5^e compagnie casernée au Vico della Lava est restée à la caserne. Les insurgés avaient déjà pris le poste ainsi que la chambre du piquet et les drapeaux. Nos officiers n'arrivent toujours pas. Les tambours du quartier battirent la charge, ce qui trompa quelques soldats de nos compagnies qui les suivirent sur le quartier du 3^e régiment; je ne puis vous dire ce qui arriva au 3^e.

Ensuite ils se dirigèrent sur le 4^e régiment où ils furent très mal reçus, après avoir tué la sentinelle et blessé mortellement un officier; je ne puis me souvenir de son nom, il n'y avait que quelques mois qu'il était au régiment.

Les révoltés se dirigèrent ensuite sur Capo di Monte pour voir le roi, Sa Majesté leur fit dire de rejoindre leurs régiments et que le lendemain il avisera.

Les insurgés voulant continuer leur révolte se rendirent au Champ de Mars, où toute la nuit ils ne firent que boire et piller les cantines.

L'officier de garde était Xavier Vogelsang que l'on a trouvé caché sous les caissons de l'artillerie.

La garde du quartier n'avait rien fait, pas même tiré un coup de fusil. J'ai toujours entendu dire que c'était l'adjud. Beck, par ordre du colonel Candia, qui a mutilé les drapeaux, aidé de sa femme. L'officier de garde devait être le 2^e lieutenant Edouard de Jongh. L'officier de garde du Carmine était le 1^{er} lieutenant Charles de

Xavier Sterckx
Théodore de Winteret
Hubert Boccard, bâtonnier
des 18e et 19e compagnies
dans l'armée suisse et
secrétaire de l'admirauté
et ministre des Finances
de la République de Genève
MAAG 1909, p. 292.

Raemy qui a failli être mis au corps de garde avec son sergent. Grâce à un caporal et à quelques soldats, ils furent enfermés dans la chambre du piquet. Aucun soldat de garde du Carmine n'a voulu suivre les insurgés: «Nous sommes de garde, dirent-ils, nous restons; sans cela nous serions avec vous.» Ce qui prouve que les quatre compagnies d'élite étaient les vrais coupables. Les huit compagnies de St Apostoli sauf quelques soldats de la 1^e compagnie ne savaient rien du tout, la preuve c'est que l'on a trouvé parmi les tués, les blessés et les prisonniers qu'une vingtaine d'hommes de ces compagnies. Encore une preuve, huit jours avant, le domestique d'Hubert de Boccard, un nommé Burckart, le soldat Rouge et mon domestique Laurent (3^e compagnie) désertèrent en nous volant argent et habits, ce qu'ils n'auraient pas fait s'ils avaient su quelque chose.

Ce ne fut qu'après le départ des insurgés qu'arrive le général Sigrist et le général de Sury, puis en suite le colonel Candia, amené par le sergent Grangier qui avait été le chercher à son logement. Ce fut alors que je vis quelques soldats insulter le colonel Candia. Indigné je voulus les rappeler à l'ordre, mais le colonel me dit: «Laissez-les, vous ne connaissez pas nos Suisses.»

En général presque tous nos officiers avaient perdu la tête.

A deux heures du matin le général de Sury, désigne les officiers qui devaient l'accompagner au Champ de Mars. Ce furent les capitaines Edouard von der Weid, Fritz de Roll, Bartholomé Candia, Hubald de Roll, Hirt, l'aumônier Grimm et le docteur Kaufmann, les sous-lieutenants Francis et Edouard de Jongh, et moi, ainsi que l'adjud. Thoney.

Je vous envoie une espèce de plan du Champ de Mars qui vous fera comprendre la position des insurgés et des troupes qui les cernaient.²¹ Depuis le sérail nous prîmes à droite du côté du chemin du Capo Santo; à mi-chemin nous passâmes par un sentier dans les vignes où nous trouvâmes un poste de 60 hommes du 4^e, commandé par un officier. Je ne puis me rappeler lequel. Il nous mon-

²¹ D'après un entretien accordé en 1904 à Albert Maag par le colonel von Grenus, le plan de Georges de Vevey se révèle inexact. En réalité, les insurgés n'étaient pas complètement encerclés, le côté est du Champ de Mars n'était occupé que partiellement par le 13^e bataillon, et le côté ouest n'était pas surveillé du tout. (MAAG 1909, p. 437)

tra son sabre percé par une balle; il avait fait quelques prisonniers pendant la nuit. En débouchant sur la grand'route du Champ de Mars, une femme et des enfants se jetèrent sur les mains du général en lui disant que son mari et leur père était tué et leur cantine pillée. Le général me dit d'aller vérifier le fait. Horreur... que vois-je! Le chef de la cantine couché sur une table d'un coup de fusil à bout portant reçu en pleine poitrine, la cantine dévastée, il n'y restait plus rien. Je rejoignis le général et lui dis ce que j'avais vu.

Il est 4 heures du matin, le 13^e chasseur était déjà en ligne; le 4^e vient de prendre position ainsi qu'un régiment de dragons napolitains (voir le plan). Les révoltés commencent le feu de tous côtés, le 13^e riposte, mais ils tirent trop haut, leurs balles nous passent sur la tête. Nous voyons alors le caporal Kapler, chef des révoltés, avec quelques hommes se détacher et s'avancer avec un drapeau blanc, du côté où se trouvait le général de Riedmatten, lequel leur intima l'ordre de déposer les armes; Kapler répond: «Nous ne déposerons pas les armes, nous continuerons la lutte.» Ce fut alors que commencèrent les feux à droite, à gauche, en un mot sur toute la ligne. Il faut dire à leur louange qu'ils se défendirent comme des lions, malgré le feu terrible du 4^e et du 13^e. Ils avançaient toujours sur le 4^e et la batterie de la 4^e section. Je crois encore entendre la voix du général de Riedmatten, commandant: «Artilleurs, deux boulets, feu!»... ce qui ne fit qu'une trouée sans arrêter leur marche. «Deux coups de mitraille, feu!»... C'est alors que les insurgés tombèrent par centaines, tués ou blessés, les autres se débandèrent, beaucoup furent tués à bout portant par les soldats du 4^e, le reste fut fait prisonnier. Les soldats du 4^e étaient exaspérés par les blessures d'un sous-lieutenant du 1^{er} Voltigeur et la perte de plusieurs de leurs soldats. Cet officier mourut huit jours après de sa blessure au genou. Notre aumônier Grimm a été admirable, confessant les blessés et les mourants. Les docteurs du 4^e et 13^e et notre docteur Kaufmann se distinguèrent en donnant leurs soins aux blessés. Je n'aurais jamais cru que la mitraille fasse des blessures aussi terribles...

27. Envoiés par des soldats dans cette garnison moins réputée souvent lors de combats contre les troupes françaises, Hubert de Boissard a commandé de nombreux affûts dans les environs de la ville pour empêcher l'avancée de l'ennemi. (H. de Boissard, *Journal 1848*, p. 3)

28. Équivalent de l'artillerie française.

*Charles Albert Jean
Candia 2^e sous-lieutenant
dès 1852, domicilié à
Naples en 1885.
BCUF LE 7, p. 15

A 6 heures tout est terminé; les fourgons arrivent pour transporter les morts et les blessés; parmi les prisonniers je vis notre fameux de Reding du 3^e qui avait été pris de force par les insurgés, lequel avait passé toute la nuit à boire avec eux.

Le général de Sury m'envoya à St Apostoli avec l'ordre d'envoyer au quartier du 3^e, trois compagnies avec musique du régiment, pour aller chercher les drapeaux repris sur le Champ de Mars, ce qui fut fait à 10 heures du matin.

C'est à partir de ce jour que le général de Sury prit le commandement du 2^e; le colonel Candia n'avait plus rien à dire, nous ne le revîmes que très peu. Les sous-officiers firent leur possible pour maintenir la discipline qui, du reste, ce jour-là fut assez bonne. La journée du 9 fut détestable: un ordre arriva dans la matinée, que tous les hommes qui voulaient partir, pouvaient le faire; ce fut une vraie débâcle; en deux jours, ils furent tous embarqués. Cet ordre ne toucha que le 2^e et 3^e régiment. Le 4^e et le 13^e restèrent avec tout leur effectif en garnison à Naples.

Le 12 juillet, ce qui restait du 2^e, soit environ 600 hommes partirent pour Madaloni; le 13^e avec à peu près le même effectif, partirent pour Noceira. Tous les sous-officiers restèrent sauf le fourrier Rochat qui était un des chefs insurgés. Ce fut à Madaloni qu'arrive le commissaire fédéral Latour, qui nous fit deux discours, mais peu écoutés.

Quant à l'affaire de Xavier Vogelsang, peu de choses ont été sues; ce furent les deux de Jongh et Charles Candia* qui le dénoncèrent. Il fut enfermé bien des jours dans une chambre du quartier. Ce fut le capitaine Hirt qui fut chargé de l'instruction, vous pourriez vous renseigner auprès de lui.

Le 4^e régiment fut licencié le 24 juillet à Naples et embarqué. Le 1^{er} régiment à Palerme quelques jours avant le 4^e. Nous du 2^e nous fûmes licenciés à Portici le 1^{er} Septembre 1859, le même jour le 3^e à Noceira et le 13^e le même jour à Naples.

D'après un extrait
accordé en 1900 par
Albert Jongh par le
colonel Jean Candia, le
plan de Georges de
Vessey, à Genève.
En réalité, les corps
fédéraux étaient répartis
entre deux bataillons
et de Chambéry il n'était
que le bataillon de la
bataillon et le bataillon
n'était pas sur
place, mais à Chambéry.

Réponses à quelques unes de vos demandes.

1° Les drapeaux n'ont été qu'un prétexte à la révolte, selon moi, ce sont les révolutionnaires italiens et surtout Garibaldi qui avaient tout avantage à nous voir partir; il savait qu'avec nous, ça leur aurait coûté beaucoup d'hommes et d'argent.

2° Le 4^e connaissait la révolte aussi bien que le 2^e et le 3^e, mais leurs officiers, prévenus à temps se trouvaient tous au quartier. Quant au 13^e, je n'ai jamais entendu dire qu'il fut sachant de la révolte.

3° Nos chefs de corps devaient savoir quelque chose²², car depuis une quinzaine de jours, le major Dupaquier* couchait au Carmine, à St Apostoli nos soldats n'avaient pas d'argent, au Carmine au contraire peu d'argent en poche, j'admet, mais ils revenaient tous les jours ivres au quartier. Je ne crois pas que personne [ait vu] ni or ni billets anglais entre leurs mains.

Il y avait longtemps que quelques sous-officiers étaient envoyés en observation dans certains quartiers, mais cette mesure était plutôt prise contre les buveurs d'eau de vie, et ils étaient toujours en tenue militaire. Il n'y avait que les adj. Thoney et Beck qui sortaient tous les soirs en civils; il y avait six semaines qu'Altermatt avait passé sous-lieutenant.

4° Les principaux chefs des révoltés étaient Rochat fourrier, Kapler caporal et Mathys tambour, et quelques soldats dont je ne me rappelle pas les noms.

5° Le lieutenant de Reding fut surpris à la Rue Foria par les insurgés et emmené avec eux. Je ne sais pas au juste si ce fut Sturler ou Stettler du 4^e qui fut aussi entraîné par eux, il put s'échapper avant d'arriver au Champ de Mars.

6° Nous avons toujours soupçonné Vogelsang, Muller, Edouard de Jongh, Kamber, surtout ce dernier, qui quelques mois auparavant m'avait dit de drôles de choses.²³

*Jacques Emmanuel Dupaquier (1800-1863), enrôlé en 1826 comme 2^e sous-lieutenant, licencié en 1859 comme major. MAAG 1909 p. 702 et BCUF LE 7 p. 11

²² Intrigués par des soldats désargentés mais rentrant souvent ivres dans leurs casernes, Hubert de Boccard et Emmanuel de Goumoëns affirment tous deux avoir averti leurs supérieurs de ce qui pouvait se tramer, mais en vain. (BCUF LE 7, lettres d'Emmanuel de Goumoëns du 3 mai 1861, p. 6, et de Hubert de Boccard, février 1888, p. 3)

²³ Emmanuel de Goumoëns suspecte les lieutenants Muller, Niederhäusern et Kamber, les colonels Viktor Weiss et Candia, et même les généraux Wolf et de Sury. (BCUF LE 7, lettre d'Emmanuel de Goumoëns à Rodolphe de Steiger, 23 mai 1861, p. 11)

N'ayant jamais été en rapport avec nos officiers supérieurs, je ne puis vous donner aucun renseignement à leur sujet, sauf du général de Sury qui était du matin au soir avec nous. Je puis dire en toute justice qu'il a fait dans cette circonstance tout ce que doit faire un bon officier supérieur. Je crois aussi que la décadence de nos régiments a été en grande partie parce que nous avions des officiers trop âgés, tenant plus à leur solde qu'au bien être de leurs soldats.

Et voici les notes envoyées par Grangier:

1° Latour et la Confédération ne se sont occupés de nous qu'après la révolte.

2° Les changements dans les armoiries des drapeaux ont été le prétexte et la cause de la mutinerie.

3° Le 4^e régiment était tout aussi bien de la révolte que les autres, mais les officiers ont été prévenus à temps.

4° Les chefs de corps étaient prévenus qu'il se tramait quelque chose, étant une fois de garde à la police quelques jours avant la révolte, j'ai dû faire une excursion avec l'adjudant dans les souterrains du quartier.

C'était au quartier Carmine qu'il fallait faire surveiller les hommes; à St-Apostoli la discipline étant plus sévère, il était peu parlé des drapeaux, les 20 tambours et les hommes qui ont suivi les meneurs ne savaient pas où ils allaient.

5° A l'appel du soir tout était tranquille dans le quartier; ce n'est qu'après le rapport que des coups de fusils tirés par les soldats du Carmine nous ont fait descendre dans la cour en chargeant nos armes, croyant que nous avions à faire avec les napolitains; lorsque je vis que c'était une mutinerie, je demandai à l'adj. Beck les clefs de la porte de service; je voulais avec les hommes de la compagnie empêcher la sortie des mutins; l'adjudant me refusa; je ne

sais s'il fit bien ou mal, il y aurait pu avoir une mauvaise affaire. Dans le café Carolina, il y avait quelques officiers, quelques uns en civil, entr'autres toi; tu as même demandé une tenue à je ne sais quel officier, tu voulais entrer dans la cour du quartier, c'est alors que j'ai été chercher le colonel Candia chez lui, rue...

6° Les drapeaux ont été pris dans la chambre de l'officier par les soldats du Carmine; les armoiries du drapeau ont été enlevées par la femme de l'adj. Beck, c'est ce qui a indigné les soldats et plus particulièrement les sous-officiers qui n'étaient pas payés pour aimer cet adjudant, qui n'avait rien fait de bien au régiment.

7° Dans la caserne les sous-officiers ont eu assez peine de tenir les hommes jusqu'à l'arrivée des officiers; tu sais le reste mieux que moi, car le lendemain j'ai dû monter la garde alla Lava où j'ai eu assez peine à tenir mes hommes qui voulaient aussi partir.

UN TÉMOIN PRUDENT, HONNÊTE ET MODESTE

Le récit de Georges de Vevey a sans doute le mérite de faire preuve d'une assez grande objectivité. Il admet que ses souvenirs sont «déjà un peu lointains», et a la modestie de faire intervenir ou de conseiller de consulter d'autres personnes pour étayer ses dires ou combler ses lacunes. Il reconnaît avoir oublié certaines choses, et n'en connaît d'autres que de façon imprécise, par ouï-dire.

Son récit relate essentiellement les faits, sur un ton relativement neutre, exempt de passion, même s'il envoie bien une petite pointe à «notre fameux de Reding». Et lorsqu'il se laisse aller à mettre en avant son comportement personnel plutôt courageux, l'épisode est corroboré – encore plus emphatiquement, d'ailleurs – par le témoignage d'Hubert de Boccard. Ses propres appréciations ne viennent qu'ensuite, plus prudentes que péremptoires. Il n'épargne pas ses chefs, contrairement à ce que l'on pourrait éventuellement attendre. Certes il loue le général de Sury, néanmoins immédiatement après il achève sa relation, sur le ton du regret, en imputant la décadence des régiments aux «officiers trop âgés, tenant plus à leur solde qu'au bien-être de leurs soldats». Quant à sa discréption par rapport à ses compagnons du café Carolina, elle ressemble

plus à de la charité, peut-être teintée d'ironie, qu'à de la solidarité de caste.

Georges de Vevey ne tombe pas dans la traditionnelle glorification des faits d'armes. S'il souligne la pugnacité des mutins, il n'occulte pas non plus les horribles conséquences des combats. Et surtout il ne se borne pas à avancer le seul prétexte grandiloquent d'une prétendument honteuse détérioration des drapeaux pour expliquer l'insurrection.

Il nous livre donc sans prétention une vision de première main, dans laquelle les mots «honneur» et «fidélité», bien égratignés, sont ramenés à leur juste place: côté à côté avec «trahison», «intérêt», «lâcheté» et «mort».

F. B.

Bibliographie

J.-B. GRANDGIRARD, *Le conscrit suisse à Naples fourvoyé en faisant de l'histoire. Réponse aux publications de Mr Meylan*, Fribourg 1869

Albert MAAG, *Geschichte der Schweizertruppen in neapolitanischen Diensten, 1825-1861*, Zurich 1909

Evelyne MARADAN et Alain-Jacques TORNARE, «De la fuite en avant au combat d'arrière-garde: l'itinéraire des défenseurs du service étranger», dans: *Fribourg et l'Etat fédéral: intégration politique et sociale*, Fribourg 1999, pp. 179-197 ss.

Auguste MEYLAN, *Souvenirs d'un soldat au service de Naples de 1857 à 1859*, Genève 1868